

RÉSOLUTION 23R-21

Modifier les modalités des subventions de la Fondation Rotary afin d'autoriser l'utilisation des subventions de district pour financer les déplacements des anciens boursiers financés par des subventions mondiales et des diplômés de la paix du Rotary

Soumis par : District 2660 (Japon)

1 ATTENDU QUE les anciens boursiers financés par des subventions mondiales, les
2 diplômés de la paix du Rotary et d'autres Anciens des programmes proposés dans les
3 sept axes stratégiques peuvent agir en tant qu'alliés des clubs Rotary et Rotaract dans
4 leurs efforts de promotion des actions et d'amélioration de l'image publique du Rotary,
5
6 ATTENDU QUE les organisateurs de manifestations régionales, de district ou de club
7 peuvent souhaiter inviter de tels Anciens à participer dans le cadre de leur promotion
8 de ces activités. Dans les cas où les anciens parcourront des distances importantes
9 pour y assister, les dirigeants de district devraient être en mesure d'utiliser des fonds
10 de subvention de district pour les frais de transport et d'hébergement
11
12 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de demander au
13 conseil d'administration de la Fondation Rotary de modifier les modalités des
14 subventions de la Fondation Rotary afin d'autoriser l'utilisation des subventions de
15 district pour financer les déplacements des anciens boursiers financés par des
16 subventions mondiales et des diplômés de la paix du Rotary invités à participer à
17 des événements ou séminaires de district.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

18 De nombreux anciens boursiers financés par des subventions mondiales et
19 diplômés de la paix du Rotary travaillent ou étudient à l'étranger dans des
20 organisations non gouvernementales, telles que des institutions de recherche.
21
22 Une meilleure connaissance de leurs activités, non seulement parmi les membres
23 de club, mais aussi auprès du grand public dans chaque district, soutiendra sans
24 aucun doute le développement de l'effectif et contribuera à améliorer l'image
25 publique du Rotary. Il convient également de noter que les anciens participants
26 aux programmes de la Fondation sont également capables de former des
27 partenariats durables au sein d'un district, qui peuvent inspirer les clubs et
28 améliorer leurs actions.
29
30 Les dirigeants de district peuvent aider à faciliter ces partenariats en soutenant la

1 participation et les présentations des Anciens de la Fondation Rotary lors
2 d'événements parrainés par le district. Grâce à ces contacts réguliers avec les
3 Anciens des programmes de la Fondation, les districts seront informés de leur
4 parcours actuel et pourront les soutenir davantage par le biais de nominations pour
5 des prix, tels que le prix international Service à l'humanité et le Grand Prix
6 humanitaire du Rotary.
7
8 De meilleures interactions avec les Anciens de la Fondation Rotary, dont les frais
9 de déplacement peuvent être financés grâce aux subventions de district,
10 permettra aux clubs de tirer parti de leur présence pour des actions à fort impact.

IMPACT FINANCIER

11 Cette résolution n'a pas d'impact financier significatif pour le Rotary.